



## demande de pension alimentaire émanant du Brésil

Par **amaga**, le **09/12/2011 à 16:41**

j'ai eu une liaison avec une brésilienne qui vivait de ses charmes en Espagne. Juste avant son retour au Brésil elle me signale être enceinte et refuse l'avortement. Ceci fin 2000.

La Gendarmerie m'a notifié en 2006 un acte que j'ai refusé ( ce qui était possible d'après le préposé).

Je reçois en décembre 2011 ( par la Gendarmerie) une notification qui me semble être une demande de paiement de pension alimentaire depuis 2006 .

L 'enfant est né en août 2001. Je n'ai jamais reçu de notification d'un jugement par un Tribunal français ou une traduction assermentée d'un autre tribunal.

Que dois-je faire ?

Par **youris**, le **09/12/2011 à 16:43**

bjr,  
avez-vous reconnu cet enfant ?  
cdt

Par **amaga**, le **09/12/2011 à 17:13**

je ne parle pas le portugais , mais je me souviens que lors d'une visite au Brésil j'ai été avec la mère de l'enfant dans une administration ( directorio?) pour une question de séjour . Notre langue de conversation était l'espagnol que je comprends un peu

cdlt

Par **Laure11**, le **09/12/2011 à 17:16**

youris vous demande si vous avez reconnu ou pas cet enfant.

Par **amaga**, le **09/12/2011 à 19:31**

c'est exact , je n'ai pas reconnu cet enfant . En outre j'ai 30 ans de plus que cette femme .  
Je voulais signaler la seule visite à une administration brésilienne ou j'ai présenté mon  
passeport .

Par **Laure11**, le **09/12/2011 à 19:41**

Il faut que la mère apporte la preuve que vous êtes le père de cet enfant si elle veut percevoir  
une pension alimentaire.

Par **youris**, le **09/12/2011 à 20:29**

bjr,  
la différence d'âge n'empêche pas la paternité.  
ce qui compte c'est que vous n'avez pas signé un document de reconnaissance de paternité  
à votre insu.  
de toute façon, la décision d'un tribunal étranger ne s'applique pas en France  
automatiquement et encore de façon plus restrictive en matière de reconnaissance (article  
311-16 à 311-18 du code civil).  
cdt

Par **amaga**, le **09/12/2011 à 21:00**

Merci beaucoup et bonne fin de semaine  
cdlt